



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 17

Présents 15

Procuration 2

Votants 17

L'an deux mille vingt-quatre, le 7 novembre à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE,

1^{ère} Adjointe

Date de la convocation : 28/10/2024

Date d'affichage de la convocation : 30/10/2024

Date d'affichage de la délibération : 22 NOV. 2024

Etaient présents : MM. RIVOIRE, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, MOËNNARD, JORDAN, MIERE, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, NOËL, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE a donné procuration à Monsieur Benjamin PARIS,

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Monsieur Pierre NAVARRO.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-64 Conventions de servitude avec ENEDIS

Exposé

Madame la 1^{ère} Adjointe expose : la convention de mise à disposition, d'un terrain communal, à titre de servitude de droit à caractère d'utilité publique, avec Enedis.

La commune concède à Enedis, le droit d'occuper le domaine Public dans le cadre de la construction d'une ligne électrique souterraine afin d'alimenter le réseau de distribution publique d'électricité sur les parcelles = ZK207 (Vignalis), et la ZK210 (chemin de la Madeleine).

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

- D'autoriser Madame la 1^{ère} Adjointe à signer les conventions de servitude.

La délibération est adoptée à :

17

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 19/11/2024

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

La 1^{ère} Adjointe,
Marion RIVOIRE

